

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq du mois de novembre à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Beaumont (Haute Savoie), sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire de Beaumont dûment convoqués le 19 novembre 2021.

Présent(s) : Le Maire, Genoud Marc,

MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, T. Eudes, S. Mercet, Nicolas Laks

MM les Conseillers : A. Blanc, Nathalie Laks, C. Roy, V. Roy, S. Manganelli, J. Personnaz, P. Meylan, S. Pérou, M. Aragon, S. Casabianca

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : C. Arhuero donné à C. Seifert, S. Baud donné à T. Eudes, G. Vilmint donné à S. Manganelli,

Absent(s) excusé(s) : S. Tugler-Rossi, R. Cusin

Le secrétariat a été assuré par : Sophie Mercet

Nombre de membres

En exercice :	21
Présents :	16
Votants	19
Dont pouvoirs	03

N° 2021-75

RURALITE- Adhésion à l'association des Communes forestières de Haute-Savoie

L'association des Communes forestières de Haute-Savoie et son réseau fait état des actions et du rôle tenus par celle-ci tant au niveau départemental que national pour la bonne défense des intérêts de la propriété forestière communale et la promotion du développement des territoires ruraux pour la forêt.

La commune de Beaumont a un intérêt à adhérer au réseau des communes forestières pour toute question relevant de l'espace forestier et la filière bois.

Il est donc proposé au conseil municipal, qui accepte à l'unanimité :

- D'adhérer à l'association des communes forestières de Haute-Savoie, à l'Union Régionale des associations de Communes forestières Auvergne Rhône Alpes et à la Fédération nationale et d'en respecter les statuts
- De payer une cotisation annuelle correspondant à cette adhésion
- De charger Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à ce dossier
- De désigner Thibault EUDES comme référent forêt et son suppléant Jérôme PERSONNAZ pour représenter la commune de Beaumont auprès des différentes instances forestières.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le maire,



Le maire

Marc GENOUD

